



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>



COMPTES RENDUS DU CIAS DU 26 JANVIER 2017

Le CIAS qui s'est tenu le 26 janvier 2017 devait initialement avoir lieu le 14 Décembre 2016... reporté au 27 janvier mais avancé d'une journée pour permettre à la Ministre de la Fonction Publique de venir nous rencontrer...il était temps...

Comme il est de coutume, le Président du CIAS a souhaité une bonne année à l'assemblée avant de passer la parole à la Ministre qui, elle aussi, a présenté ses vœux aux personnes présentes. Elle nous a, bien sûr, indiqué son attachement profond, qui est aussi celui du gouvernement, au dialogue social (au cas où nous aurions un doute...) et à l'ASI... pour preuve, elle a « tenu » à présider ce CIAS et nous montre son attachement à la Fonction Publique en nous indiquant les points positifs suivants :

- Abondement des berceaux (vous savez les 20 que l'on a réussi à obtenir après une lutte acharnée)
- Elargissement des prestations à l'Outre-Mer
- Signature de la convention avec l'ERAFP (Etablissement de retraite additionnelle de la Fonction publique) sur le logement
- Reconduction du budget de 124 millions pour 2017, difficile car sous-consommation (la faute à qui ?)
- Circulaire pour les préfets sur les SRIAS (document joint)

A propos des SRIAS, elle nous a remercié pour le travail accompli.

Elle nous a également parlé de l'avenir ; l'Action Sociale Interministérielle doit répondre aux besoins des agents et la mise en place des SRIAS répond à l'attente des usagers (sic). Dans le cadre de la nouvelle DRH de l'Etat, la DGAFP va se doter d'un bureau spécifique Action Sociale. D'autres pistes de réflexion sont évoquées mais qui ne pourront pas être mener à bien puisque la donne va changer : mise en place d'un Etablissement Public ? Intégration du CIAS dans le Conseil commun de la Fonction publique ? Elle termine son intervention en remerciant l'ensemble des acteurs de l'ASI pour leur travail.

Suite à un accord entre les différentes organisations syndicales, la FSU fait un focus sur la situation et la CFDT une brève intervention sur les SRIAS (nous vous mettons les textes en pièces jointes).

En réponse, la Ministre indique que le bornage de la PIM (prestation interministérielle) restauration va être relevé sur 3 ans ; les chiffres nous seront indiqués dès qu'ils seront validés mais ce devrait être de l'ordre de :

- Indice 474 en 2017
- Indice 477 en 2018
- Indice 480 en 2019

Elle prend également bonne note de la difficulté de moyens des SRIAS, entend que c'est insuffisant et confirme que les services de la DGAFP, du Premier ministre et de l'Intérieur resteront vigilants.

D'autre part, sur le logement, une réflexion à mener avec la Ministre concernée notamment sur l'indemnité de résidence notamment dans le cadre de la mobilité.

Par contre, la demande de rétablir le budget à hauteur de 140 Millions n'est pas possible, il faut mieux consommer et choisir sur quelles prestations les progressions sont envisageables.

L'UNSA intervient pour faire une déclaration liminaire dont nous n'avons pas le texte mais qui insiste sur la revalorisation des prestations et salue les décisions relatives aux COM.

FO indique être content d'avoir (enfin) la réponse à un courrier du 21 novembre concernant la revalorisation de la PIM restauration et s'interroge sur la place laissée au dialogue social, notamment sur la réponse concernant un groupe de travail réduit à 1 participant par OS... il est question de « formes respectées du dialogue social ».

Nous indiquons que nous préférons, et de loin, que ce soit le fond qui importe...

Quant à son remerciement sur les SRIAS, nous ne pouvons malheureusement pas le lui retourner, compte tenu d'une part de la façon de procéder pour la mise en place et d'autre part des difficultés, liées aux périmètres des régions, qui commencent à apparaître et que nous avons largement prévues.

La CGT demande de garantir l'Action Sociale Interministérielle et de sécuriser les prestations. Dans le cadre du 70 anniversaire du statut, un geste fort pourrait être fait.

FO intervient à nouveau sur le budget et la sous-consommation dont on peut légitimement se demander si elle n'est pas organisée alors qu'il existe des solutions relativement simples pour l'éviter. Pour cette année, entre les 124 M de la LFI et les 113 M consommés, la différence de 11 M de « pertes » n'est pas acceptable et peut conduire à d'autres propositions de réductions tout aussi inacceptables.

Sur le budget, ni la Ministre ni la DGAFP n'ont donné de réponse satisfaisante ; quelques pistes ont été évoquées. A suivre attentivement...